

8. La bibliographie : Quelques règles, Exemples de références

8.1. Citations

Toute utilisation d'une idée ou du propos d'un auteur doit faire l'objet d'un renvoi bibliographique (même si le document est libre d'accès, dans le domaine public ou s'il s'agit d'une page Web). Il n'y a aucune exception à l'obligation.

Les renvois bibliographiques dans le texte sont au format « auteur-date », entre parenthèses, par exemple : « (Ngbolua, 2022) ». La pagination n'est pas nécessaire. Pour les documents avec deux auteurs, les deux noms sont indiqués (Mpiana & Ngbolua, 2021). Dès qu'il y a plus de deux auteurs, le nom du premier auteur est suivi de « et al. » (Tshibangu et al., 2020). Si plusieurs références sont citées ensemble, elles sont ordonnées chronologiquement et séparées par « ; », par exemple : « (Mpiana et al., 2003 ; Ngbolua et al., 2012 ; Tshibangu et al., 2016) ».

Les citations textuelles sont placées entre guillemets (guillemets français doubles : « ... »). Les citations dans une autre langue sont en italique et entre guillemets.

S'il s'agit d'un paragraphe en entier, il faut le faire précéder d'un alinéa. La citation est suivie de la référence, entre parenthèses, en dehors des guillemets.

8.2. Références bibliographiques

La bibliographie comporte au maximum 50 références (articles de recherche et articles de synthèse). Pour les synthèses bibliographiques, l'auteur doit préciser dans son manuscrit, à la fin de l'introduction, sa méthodologie de recherche des références bibliographiques.

La présentation de la référence bibliographique se conforme au style international Harvard. Les auteurs sont encouragés à utiliser Zotero ou de Mendeley.

La liste de toutes les références bibliographiques citées dans le texte est présentée en fin d'article, avant les annexes éventuelles. Les références sont classées par ordre alphabétique du premier auteur et par ordre chronologique pour un auteur donné. Lorsque possible, les URLs ou les DOI des références seront fournies.

a. Monographie

Les éléments auteur, année, titre, édition (si différente de la première édition), lieu de publication (ville et pays si la ville n'est pas une capitale) et éditeur sont essentiels.

Agrios, G. (1997). Plant pathology. 4e ed. New York, NY, USA; London: Academic Press.

b. Article de périodique

Ngbolua, K.N. ; Kilembe, J.T. ; Matondo, A. ; Ashande, C.M. ; Mukiza, J. ; Nzanu, C.M. ; Ruphin, F.P. ; Baholy, R. ; Mpiana, P. T. ; Mudogo, V. (2022). In silico studies on the interaction of four cytotoxic compounds with angiogenesis target protein HIF-1 α and human androgen receptor and their ADMET properties. Bulletin of the National Research Centre, 46(1), 101.
<https://doi.org/10.1186/s42269-022-00793-1>.

c. Ouvrage collectif

Les auteurs, éditeurs scientifiques et éditeurs sont bien différenciés dans la référence. En anglais, le nom du ou des éditeurs scientifiques est suivi de « ed. » ou « eds ». En français, on écrira « éd. » ou « eds ».

La référence à une conférence dans un compte-rendu de conférences se rédige de la même manière. Elle mentionne, dans le titre, le nom et si possible le lieu et la date de la conférence.

Ennos R.A., 1990. Detection and measurement of selection: genetic and ecological approaches. In: Brown A.H.D., Clegg M.T., Kalher A.L. & Weir

B.S., eds. Plant population genetics, breeding, and genetic resources.
Sunderland, MA, USA: Sinauer Associates Inc., 200-214.

Charudattan R., 1996. Pathogens for biological control of water hyacinth. In: Charudattan R., Labrada R., Center T.D. & Kelly-Begazo C., eds. Strategies for water hyacinth control. A report of a panel of experts meeting, 11-14 September, 1995, Fort Lauderdale, Florida. Roma: FAO, 90-97.

d. Thèse

La thèse se décrit comme une monographie, avec le titre du diplôme et le nom de l'université où la thèse a été soutenue.

Kabena, O.N. (2016). Produits d'hygiène intime des femmes à Kinshasa et leurs effets in vitro sur la croissance microbienne et la mobilité des spermatozoïdes. Thèse de doctorat : Université de Kinshasa (République démocratique du Congo)

e. Document sur Internet

Un document sur Internet se décrit comme un document imprimé suivi d'une virgule, de l'adresse Internet complète et de la date de consultation (écrite entre parenthèses).

Shenk J.W. & Shenk J.S. (2008). White paper – Unity Scientific Standardization concept for NIR instrument product lines, <http://www.unityscientific.com.au>, (24/06/2012).